L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 MAI 1857.

Imprimé et publié par
F. WEISSE & Co.,
PROPRIETAIRES:
[illegible] N. DUFOUR,
[illegible] S. HARBY.
[illegible] entre Conti et [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
[illegible] MATIN, 29 MAI 1857.

Abonnés à la semaine.

[illegible] l'ABEILLE sont autori[illegible] abonnemens "à la se[illegible] 25 CENTS pour les six [illegible] aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] A. M., rue Victor [illegible] tables, liqueurs, [illegible]

[illegible] A 10 heures, en leur [illegible] ameublemens, &c.

Walker et le Nicaragua.

[illegible]

Chronique européenne.

[illegible]

Si ces nouvelles informations sont exactes, la position prise par la France constitue, on le voit, une sorte de moyen terme entre celle de l'Angleterre et celle des Etats-Unis. Notre envoyé extraordinaire, M. le baron Gros, prend passage à bord de l'*Audacieuse*, frégate à vapeur de 800 chevaux. Il a des pouvoirs aussi étendus que ceux de lord Elgin, avec lequel il agira de concert. Voici la liste complète des personnes dont se compose, avec lui, la mission: M. Duchesne de Bellecourt, premier secrétaire; M. le vicomte de Contades, deuxième secrétaire; MM. de Latour-Maubourg et de Moges, attachés.

La convention conclue entre l'Angleterre et la France relativement aux pêcheries de Terre-Neuve doit être considérée comme non avenue. Le gouvernement anglais avait l'obligation de la soumettre à la législature de Terre-Neuve. Les journaux anglais publient une lettre de M. Labouchère, ministre des colonies, laquelle porte "que les propositions insérées dans la convention, ayant été rejetées sans équivoque par la colonie, tombent naturellement d'elles-mêmes." Il y a tout lieu de croire qu'une nouvelle convention sera négociée entre les deux gouvernemens.

On lit dans un journal belge:

Nous avons annoncé, il y a quelques jours déjà, la conclusion d'un traité de commerce entre la Russie et le Japon. Notre correspondance de St-Pétersbourg nous apporte aujourd'hui le texte de cet acte important. C'est un traité de commerce et de délimitation dont les stipulations ont été arrêtées en 1855, et dont les ratifications ont été échangées le 25 novembre, 7 décembre 1856 à Simoda.

Les concessions faites par cet acte sont beaucoup plus larges que celles du traité signé en 1854 par l'amiral anglais Stirling, mais ce fait ne donne à la Russie aucun avantage réel sur l'Angleterre, car le cinquième article du traité conclu par cette dernière puissance assure à ses nationaux et sujets un traitement égal à celui dont jouissent les navires et les sujets de toute autre nation étrangère, et déclare qu'ils participeront de plein droit à tous les avantages que le gouvernement du Japon pourrait accorder par la suite aux autres nations. Parmi les concessions faites par le Japon à la Russie, il en est une très importante, c'est l'établissement de relations de commerce à peu près directes, entre les Russes et les habitans de Simoda et Hakodadi. Le payement et l'échange des marchandises se feront, il est vrai, à l'entrepôt du gouvernement, et en présence de ses employés, mais les Russes ont le droit de choisir les marchandises dans les boutiques mêmes et d'y conclure le marché directement avec les vendeurs.

Les journaux, ceux d'Angleterre et de France surtout, et l'*Annuaire des Deux-Mondes* entre autres, ont plus d'une fois répété que les tentatives faites en 1854 par la Russie pour traiter avec le gouvernement japonais n'ont eu aucun succès. Or, il se trouve aujourd'hui que, dès le mois de janvier 1855, la Russie avait conclu un traité qui est plus avantageux que celui des autres nations. Les gouvernements étrangers ne s'en plaindront certes pas, car les brèches pratiquées par la Russie dans le vieux système du Japon ne profiteront pas seulement à son commerce, elle profiteront aussi à celui de toutes les nations.

Nous publions plus loin le discours de la reine d'Espagne aux Cortès. Ce discours embrasse toutes les questions à l'ordre du jour, le rétablissement du concordat et des relations avec le gouvernement russe, le différend mexico-espagnol, la disette, la question financière, la réforme du Sénat, il demande l'oubli des rivalités et d'un passé que la reine a oublié elle-même.

Une partie de l'escadre anglaise destinée à l'expédition contre la Chine a quitté le 4 mai le port de Plymouth; elle se compose d'une frégate à vapeur et de quatorze canonnières.

L'empereur d'Autriche a commencé son voyage en Hongrie. La présence de la Cour dans le royaume sera entourée d'un éclat plus grand encore que celui du voyage impérial en Italie, et sera probablement accompagnée d'actes importans datés de la capitale magyare.

Lord Elgin, envoyé extraordinaire en Chine du gouvernement britannique, s'est embarqué à Marseille, le 1er mai, sur le paquebot-poste de la marine anglaise le *Caradoc*, qui a fait route pour Malte.

LE GEN. WALKER.—Plusieurs personnes respectables de cette ville, tant en leur nom qu'en celui de beaucoup de leurs concitoyens, ont manifesté, par une adresse, au général Walker, leur vif désir de connaître, de sa bouche même, le récit de ses derniers mouvemens dans le Nicaragua, le priant de bien vouloir leur indiquer, en cas d'acquiescement, quand ils pourraient entendre ce récit, si plein d'intérêt pour les Etats-Unis et surtout pour le Sud. Le général Walker s'est empressé de répondre qu'il se rendait très volontiers au désir qu'on lui exprimait, et se ferait entendre samedi prochain, dans la soirée.

MORT DE M. JOSEPH BRENAN.—M. Joseph Brenan, l'éditeur en chef du *Times*, est mort mercredi soir à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il a succombé à la phthisie. M. Brenan était un des meilleurs écrivains de la presse de notre ville. Longtemps attaché à la rédaction du *Delta*, il s'y était fait une belle place et il a publié dans ce journal des articles d'une véritable valeur. Les funérailles du jeune et infortuné journaliste ont eu lieu hier.

OPERA ITALIEN.—Au lieu de l'opéra annoncé hier, c'est *Norma* qui sera interprété ce soir au Théâtre Italien par l'excellente troupe de M. Corradi-Setti. Les principaux rôles seront remplis par Mmes Carranti et et Vita, MM. Macafferri et Corradi-Setti. Le général Walker, accompagné des officiers qui au Nicaragua composaient son état-major, assistera à la représentation.

PAROISSE STE MARIE.—On nous écrit de la paroisse Ste-Marie que les récoltes ont presque toutes une fort belle apparence dans cette partie de l'Etat. Les cannes se développent rapidement et ne laissent pas d'intervalle dans les sillons. On nous cite entre autres l'habitation de M. Martial Sorrel dont l'aspect florissant charme la vue du voyageur. La récolte y sera très forte; celles des habitations Vve Harding et Parkerson ne seront pas moins considérables.

TERRITOIRE D'UTAH.—On écrit de Washington que le gouvernement enverra un corps de deux mille hommes dans le territoire d'Utah pour faire respecter l'autorité fédérale. Ces troupes se sont déjà mises en route par compagnies et petits détachemens. Le président nommera aussi deux juges de district et un marshal en remplacement de ceux qui ont été obligés de donner leur démission. Si les Mormons s'opposent au libre exercice de l'autorité dont sont investis ces fonctionnaires, le commandant militaire interviendra pour réprimer la résistance et protéger les citoyens. Mais on pense que la présence seule des troupes tiendra Brigham Young et ses *saints* en respect. On ne sait pas positivement qui sera nommé gouverneur; le choix du gouvernement ne paraît pas encore fixé. Le président désire trouver un homme honorable sous tous les rapports et qui, à un grand courage personnel joigne la prudence et l'habileté administrative.

DECOUVERTE MEDICALE.—M. D. HERÈN, médecin et pharmacien, au coin des rues Bourbon et Toulouse, a trouvé le moyen de concentrer dans des pastilles le principe actif de la salsepareille et d'en faire un médicament supérieur à tous les sirops et extraits connus jusqu'à ce jour. Ces pastilles renferment le suc d'autres plantes connues par leurs vertus médicales. M. Heren les a employées avec le plus grand succès dans un nombre considérable de cas et il croit pouvoir les recommander d'une manière toute spéciale aux médecins et aux familles. Nous appellerons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qu'il publie dans une autre partie de nos colonnes.

CHRONIQUE LOCALE.

1re Cour.—Le jury a déclaré John Hancock Baxter coupable d'avoir mis de la fausse monnaie en circulation. MM. R. S. Tappan et Wm S. Vaughan présentaient la défense.

Cour du recorder Stith.—Mme Rodolphe, arrêtée dans la rue Gravier pour avoir violé l'ordonnance relativement aux femmes de mauvaises mœurs, a dû acquitter une amende de vingt cinq piastres.

Un nommé Solomon et J. Reynolds sont accusés d'avoir violé la même ordonnance, en louant des chambres à des femmes publiques, dans la rue Dryades.

John Henry a comparu devant le recorder sous prévention d'avoir attaqué Wm Finn et de lui avoir porté des coups de canne plombée à la tête. Il a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution devant la Première Cour de District.

Cour du recorder Fabre.—Peter Wagner a été écroué en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir volé à James Carlos [illegible] provocation.

Cinq personnes de couleur libres remeront en prison jusqu'à ce qu'elles subissent un interrogatoire. Un affidavit les accuse de tenir une maison dont les autorités ont lieu de se plaindre; de receler des esclaves, dans la rue St-Louis, entre Roman et Derbigny.

Le tribunal a acquitté les personnes suivantes: Stephen et Helena Weyman, accusés de larcin par Nicholas Beck; Peter Krepel, accusé d'avoir obtenu de Mme Schumacker le montant d'un décret rendu, par le cinquième juge de Paix, en sa faveur, contre Mme Schumacker et Antoine Krepel de [illegible], et que ce dernier avait payé.

Cour du recorder Solomon.—Andrew Finlay ou A. A. Stevens, qui dit-on, est sorti dernièrement de la prison de Sing Sing, à New York, a été conduit, hier, devant le recorder et l'interrogatoire commencé contre lui a été remis à une autre [illegible] accusé d'avoir volé $300 à M. A. G. Gray et $780 à M. George Hatch, de cette ville. On avait trouvé beaucoup d'argent sur lui mais personne n'a pu le reconnaître. On dit qu'une accusation est portée en ce moment contre lui à New-York et qu'il a réussi à s'évader [illegible] $1000 (montant de son cautionnement) à celui qui a répondu de sa comparution.

Joseph Odien a été arrêté. Un affidavit déclare qu'il s'est enfui de la paroisse St-Bernard où il a grièvement blessé Nicholas Pim.

Enquêtes.—Le coroner a pratiqué, hier, la levée du corps d'un blanc inconnu qu'on a trouvé flottant dans le fleuve à huit milles en dessous de la ville. Verdict: noyé. Le défunt paraissait âgé de 35 ans. Il y avait sur son corps un [illegible] des lettres S. H. Jy; H. H.; S. H.; F. H.; & H. & H. [illegible]

—Une seconde enquête a été tenue sur le cadavre de Martin Haley qui était [illegible] d'un navire. Il est né en Irlande et avait 30 ans.

Nouvelles d'Europe,
DE SEPT JOURS PLUS RECENTES.

New-York, 28.—Le steamship *Arabia*, parti de Liverpool dans l'après-midi du 16 avril, vient d'arriver.

La frégate Niagara et le steamer Vanderbilt sont entrés à Liverpool le 15.

Nouvelles commerciales.

Liverpool 16—*Coton*—Les avis reçus par l'Arabia ont fait hausser le coton de 1/8, mais le marché a fléchi dans l'après-midi d'hier; toutefois il s'est clos avec fermeté à nos cours précédents. Les ventes de la semaine se sont élevées à 49,000 balles, dont 7000 prises par spéculation et 5500 pour l'exportation. Les ventes d'hier ont été de 7000 balles. Orléans fair à 8 3/8; middling 7 11/16; upland fair 8; et middling 7 5/8. Le stock dans le port est de 566,000 balles, dont 379,000 de provenances américaines.

Le marché aux céréales s'est clos avec calme, ainsi que les provisions. Le marché monétaire offre plus de facilités, et les consolidés contre argent étaient à 93 à la clôture.

Marché du Havre—Nos avis du Havre cotent le coton de la N. Orléans, très ordinaire, à 115 fr.

NOUVELLES GENERALES.

Lord Palmerston a présenté au parlement un bill amendant le serment officiel de manière que les juifs puissent être admis dans les chambres.

Espagne.

La flotte espagnole n'a pas encore quitté Cadix.

L'ambassadeur mexicain a eu une entrevue avec le ministre des affaires étrangères.

L'Espagne enverra un ministre en Chine.

Le mari de la reine Isabelle, portant le titre de roi d'Espagne, ayant conspiré contre le gouvernement, le ministère l'a menacé de le mettre en accusation pour trahison.

Russie.

Une expédition doit mettre incessamment à la voile de Cronstadt avec un plénipotentiaire spécial qui se rend en Chine.

Chine.

Nos avis de Hong-Kong vont jusqu'au 13 mars. Rien de nouveau.

Incendie à Nashville.

Nashville, 28 mai—L'usine et la fonderie de Nashville a été dévorée hier soir par les flammes. La perte est évaluée à $100,000. La fabrique était ainsi assurée: $10,000 au Tennessee Marine Company; $5000 au Quaker City Company,; $5000 au Farmers & Mechanics of Philadelphie; $5000 au Girard Marine; $500 à l'Etna de Hartford; $2500 au Provincial de Toronto. Ce sinistre prive de travail et d'occupation 129 ouvriers.

New-York, 28 au soir—La farine State est à 5 cts plus élevée, et se paie $1 85 à $1 90; le maïs jaune $1 03, mélangé $1 01; porc mess $23 90.

INCENDIE—Newark, N. J., 28 mai—L'édifice de la Compagnie "India Rubber" a été détruit par le feu, ce matin. La perte est de $15,000. Cinq personnes ont été tuées et une autre blessée par la chûte des murs.

MARINE—La frégate des E. U. Wabash est arrivée à Aspinwall le 7. Le Cyane devait mettre à la voile quelques jours après.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 28 mai, à midi—La farine est en hausse. Whisky 33c. Provisions fermes.

Rivières.

Louisville. 28—6 1/4 pieds d'eau aux chutes. Le temps est beau.

L'AFFAIRE DU CONSUL JENKINS—Washington, 28—L'avocat de district des E. U. a informé la Cour de Circuit que le gouvernement ne désire pas tenir en prison le consul Jenkins sous l'accusation de piraterie, attendu que le warrant a été obtenu d'un juge de paix sans avoir consulté aucun des officiers du gouvernement.

Cincinnati, 28—Farine $7 75 à 8; maïs 77 à 83; whiskey 33, les détenteurs en demandent 35; épaules de jambons 12 1/2, porc, 23 50.

Argent perdu.

New-York, 27 mai—Le *Charleston Courier* apprend que le 12 de ce mois, le major Dashiel, payeur de l'armée, est tombé à l'eau, au moment où il sortait d'un bateau, sur l'Indian River. Il a failli se noyer et a perdu $23,000 qu'il avait sur sa personne et qui devaient servir à solder les troupes de la Floride.

Nouvelles de Washington.

Washington, 27 mai. La barque *Maria Cobb* est à l'ancre depuis plus d'une semaine à l'embouchure du Potomac. On entend tous les jours un grand bruit de marteaux à bord, et l'on croit que le navire se prépare à quelque entreprise illégale.

M. Buchanan doit se transporter, au commencement de juillet, à sa résidence d'été près du soldiers' Home.

Politique au Kentucky.

Louisville, 27 mai.—La Convention américaine de district a nommé M. Humphrey Marshall candidat pour le Congrès.

Emeutes à Louisville.

Deux des personnes qui ont pris part aux émeutes de Louisville et à l'exécution des nègres acquittés par les tribunaux, ont été arrêtées et mises en accusation par le grand jury.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 28 mai.—Le *Rainbow* est descendu ce matin à 4 heures et le *L. M. Kennett* à 8 heures.

Memphis, 28 mai.—Le *Woodruff* et le *Pennsylvania* sont descendus aujourd'hui; le *Jno Simonds* a passé en face de la ville, remontant le fleuve.

Le fleuve est stationnaire.

Louisiane.

Nous lisons dans le *National* de la Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemines:

Après la forte pluie de dimanche dernier, le vent est tout-à-coup passé au nord, et le froid vif et piquant qui s'est fait subitement sentir n'avait rien d'agréable. Il semblerait que l'hiver tienne à passer l'été à la campagne. Cette plaisanterie ne serait guère de notre goût. Les récoltes de riz souffrent de ces changements atmosphériques. Les orangeries ont été fort maltraitées dans toute la paroisse par les vents furieux qui ne cessent de souffler ici que pour faire place à la pluie. Les champs de cannes sont d'un aspect satisfaisant.

—Le canal Tagliaferro subit maintenant de grandes réparations. Afin de ne pas en retarder l'ouverture, le juge Tagliaferro a fait construire une machine à vapeur au moyen de laquelle il pourra refouiller son canal en peu de temps. Ainsi, dans moins d'un mois, les pirogues chargées de melons de la Grande Ile, des chênières Ronquille, Caminada et autres, pourront y passer.

—On nous dit que deux individus, munis des instructions écrites d'un des anciens compagnons de Lafitte, ont réussi à découvrir un trésor caché par lui en 1811, dans l'île des Pacaniers, non loin de la rivière Marmenteau. Celui dont nous tenons ces renseignements a vu l'endroit où le magot était caché, et même il s'était rendu sur les lieux pour commencer des explorations. Le mortel heureux qui a mis la main sur les $22,000, était, avant sa trouvaille, un pauvre diable travaillant au jour le jour. Depuis lors, il s'est acheté une fort belle propriété; il vit bien et aide ses parents; mais il persiste à dire qu'il n'a pas trouvé de trésor.

—Les bruits courent qu'une bande de nègres marrons composée de quinze esclaves échappés des ateliers des planteurs sucriers de notre côte, se sont réfugiés dans les environs des plantations Mousster et Frédéric. On assure même que déjà ils se sont livrés à des vols dans plusieurs petites habitations.

Nouvelles diverses.

Paris, 7 mai.

—On sait qu'un projet de loi vient d'être présenté au Corps législatif pour racheter la maison et le tombeau de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène. Un journal assure que M. Gautier de Rougemont, officier supérieur de cavalerie en retraite, qui a servi dans les armées du premier empire, vient d'être chargé, avec le titre officiel de gardien du tombeau de l'empereur, de la conservation de ces restes précieux que la France va acquérir.

—Un Anglais, bien connu pour son excentricité, avait parié qu'il mangerait une *épaule* de sanglier, un *lièvre*, un *faisan* et vingt-quatre petits pains chauds; un délai de deux heures avait été fixé pour l'exécution de ce pari. Or, il y avait à peine une heure et demie que notre insulaire s'était mis à table, que déjà le dernier petit pain disparaissait avec une facilité vraiment incroyable. Ce qui a le plus surpris, c'est que, pour exécuter ce tour de force gastronomique, l'Anglais n'avait dans la bouche que deux dents à lui appartenant: toutes les autres étaient artificielles.

—Une découverte nouvelle paraît avoir fait à Londres, dans le monde industriel, une sensation marquée: il s'agit de l'application de l'hélice à la locomotive, pour permettre de franchir les rampes des chemins de fer bien au delà de la pente habituelle. Un ingénieur du gouvernement anglais, M. Moorsom, chargé de la construction des chemins de fer de l'île de Ceylan, a fait tout récemment un rapport qui conclut formellement en faveur de cette découverte, et permet d'espérer prochainement son apparition définitive.

—On écrit de Turin, le 25 avril:

"Le gouvernement sarde vient d'arrêter les préliminaires d'une convention avec la compagnie du chemin de fer Victor-Emmanuel pour le passage et le percement du mont Cenis. Une somme de quarante millions ayant été jugée suffisante pour accomplir les travaux de percement et de galeries, nécessaires à l'exécution du plan tel qu'il a été approuvé, le gouvernement a consenti à prendre 20 millions à sa charge, et la compagnie une somme équivalente."

Funérailles d'Alfred de Musset.

On lit dans la *Presse*:

Aujourd'hui, 4 mai, ont eu lieu, à l'église Saint-Roch, les obsèques d'Alfred de Musset. On devait s'attendre à ce que le poète illustre fût escorté jusqu'à sa dernière demeure par une foule considérable: il n'en a pas été ainsi, peut-être à cause de l'heure matinale des funérailles. Un petit nombre d'amis ont assisté à la levée du corps, rue Monthabor, à la maison mortuaire.

Un convoi de quatrième classe, un vrai convoi de poète, a conduit Alfred de Musset à l'église Saint-Roch, où un service religieux a été célébré par le clergé de la paroisse. Parmi les places réservées dans le chœur et dans la nef, beaucoup étaient vides. [illegible]

Le deuil était conduit par M. Paul de Musset, frère du défunt, suivi d'une députation de l'Académie française. MM. Villemain, Vitet, Alfred de Vigny et [illegible] [illegible]

Toutes les classes de l'Institut étaient représentées par MM. Reyband et Wolowski, de l'Académie des sciences morales et politiques. Parmi les écrivains qui étaient venus rendre les derniers devoirs à leur illustre confrère, on remarquait MM. Alexandre Dumas père et fils, Théophile Gautier, Jules Sandeau, Pierre Dupont, Arsène Houssaye, Camille Doucet, Méry, Belor, Paul de Saint-Victor, Barrière, de Pongerville, Albéric Second, Pitre Chevalier, Louis Jourdan, Edmond Texier, Mario Uchard, Auguste Maquet, Louis Bouilhet, etc., etc.; les rédacteurs des principaux journaux de Paris; MM. Régnier et Delaunay, de la Comédie-Française, Tisserant, de l'Odéon, etc., etc.

Le cortège s'est dirigé vers le cimetière du Père-Lachaise. Le discours suivant a été prononcé par M. Vitet, directeur de l'Académie française:

"L'Académie subit une cruelle épreuve; la mort fait dans ses rangs des vides imprévus. Naguère, vous perdiez, avant l'heure, un homme que vous aimiez tous, et dont l'absence vous étonne et vous émeut encore, noble esprit, cœur vaillant, chaleureuse nature, qui semblait ne pouvoir s'éteindre et que l'âge n'aurait jamais glacé. Aujourd'hui, c'est un autre confrère, encore moins avancé dans la vie, qu'il faut conduire à cette tombe!

"Qui de nous aurait cru lui survivre, lorsque, si jeune encore, il y a cinq ans à peine, il entrait dans la Compagnie; lorsque vous l'appeliez avec bonheur à la place qu'il s'était conquise et que lui décernait, de concert avec vous, cette faveur publique, clairvoyante et sincère, dont vous n'hésitez pas, dont vous aimez toujours à sanctionner les choix.

"Votre empressement à l'accueillir alors, votre deuil d'aujourd'hui s'expliquent d'un seul mot: c'était un esprit rare, original, exquis, qu'Alfred de Musset; disons mieux, disons tout, c'était un poète! un de ces hommes à qui le ciel, souvent au prix de misères, de faiblesses, d'indicibles souffrances, semble livrer ses secrets, et qui, par une exception sans égale, en reçoivent un don merveilleux et divin, de sentir, d'exprimer et de peindre. Enfants privilégiés qu'il faut aimer, juger avec indulgence, car ils sont en ce monde moins pour s'y gouverner eux-mêmes que pour charmer et consoler les autres.

"Celui que nous perdons était de cette noble race. N'essayons pas ici de parler de ses vers, de faire l'histoire de son talent, d'en peindre les débuts, les progrès, les contrastes, les côtés imparfaits, regrettables, les franches et saines beautés. Ce mélange indéfinissable de chimère et de raison, d'ironique sécheresse et d'émouvante mélancolie, la grâce, la passion, l'élégant badinage, les mille traits brillants dont son œuvre étincelle, tout cela ne pourra se dire que dans un autre temps et dans un autre lieu. En face d'un cercueil, ce spectacle littéraire serait presque une profanation.

"Nous ne voulons parler que de nos regrets, de la douloureuse surprise qui nous a tous saisis à la nouvelle de cette mort. Une santé défaillante pouvait sans doute inspirer quelques craintes, mais la force de l'âge semblait le protéger. Il vivait, et sa muse avait beau sommeiller, tant qu'il était debout, nous gardions un espoir de réveil. L'étincelle céleste pouvait se ranimer. C'en est fait aujourd'hui, l'étincelle est éteinte et la lyre est brisée: nous ne l'entendrons plus!

"Faut-il le dire? et ceux qui l'ont aimé, qui le pleurent nous pardonneront ils? Si ses forces épuisées ne devaient plus renaître, si le poète avait quitté la terre pour ne plus revenir, il faut remercier Dieu d'avoir hâté la fin d'inutiles souffrances. Nous ne l'entendrons plus, mais nous répéterons et nous croirons toujours nouvel'es les délicieuses mélodies qu'il nous lègue en mourant. Si peu qu'il ait vécu, il a fait sa tâche, car il s'était acquis le grand bien de ce monde, un nom qui ne périra pas."

Alfred de Musset a été ensuite descendu dans un caveau de famille, au dessus de la chapelle du cimetière, à gauche du monument de Casimir Périer.

Louis-Charles-Alfred de Musset était né à Paris, le 10 novembre 1810, d'une ancienne famille originaire du Vendômois. Son père, M. de Musset-Patay, chef de bureau au ministère de la guerre, puis de l'intérieur, a publié, entre autres ouvrages, une *Histoire de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau*. Alfred de Musset débuta dans la carrière littéraire vers 1830. Il publia successivement la *Confession d'un enfant du siècle*, les *Contes d'Espagne et d'Italie*, des poésies réunies sous le titre de *Spectacle dans un fauteuil*; des proverbes dramatiques écrits pour la *Revue des Deux-Mondes*, joués d'abord en Russie, plus tard, au Théâtre Français, enfin, un volume de *Poésies nouvelles*.

Il avait été nommé membre de l'Académie française le 13 février 1852, en remplacement de M. Dupaty.

Après les dernières prières, M. Alfred de Vigny a pris la parole au nom de l'Académie, et dans un discours qui a vivement impressionné les auditeurs, il a rappelé tous les titres de gloire du poète illustre dont la mort est un deuil pour les lettres, et pour lequel la postérité devait commencer sitôt.

ESPAGNE.
Discours de la Reine Isabelle.

Le discours suivant de la reine Isabelle aux Cortès du Royaume a été lu, le 1er mai, à la séance d'ouverture, au Sénat et à la Chambre des Députés, par le président du conseil des ministres:

Messieurs les sénateurs et députés,

Ma satisfaction n'a jamais été plus grande en me trouvant au milieu de vous après les troubles qui ont agité le royaume; mais j'ai confiance en la divine Providence que ma satisfaction sera plus grande encore lorsque, avec votre coopération, et grâce à vos efforts, je verrai disparaître de tous les cœurs le souvenir de ces tristes événemens, comme il est disparu du mien. C'est ainsi seulement que nous pourrons réunir dans un but commun tous les Espagnols rendre à notre patrie la haute position qui lui appartient, et dont la division et la discorde entre ses enfants peuvent seules la faire descendre.

C'est avec une grande consolation pour mon cœur que je vous annonce le rétablissement des relations avec le Saint-Siège. Les difficultés qui s'opposaient à cet événement si désiré étant applanies par mon gouvernement, j'ai envoyé à Rome un ambassadeur qui, en mon nom, doit resserrer les liens sacrés unissant la monarchie espagnole au Père commun des fidèles.

J'éprouve également la plus vive satisfaction à vous annoncer que les relations avec notre ancien allié, l'empereur de toutes les Russies, ont été heureusement rétablies.

Les relations diplomatiques avec la république mexicaine ont été interrompues, par suite d'événements déplorables; j'espère que cette interruption ne sera pas de longue durée. La nation et le gouvernement mexicains ne voudront pas s'associer, et déjà ils en ont donné des preuves, à des actes aussi contraires à la justice qu'à l'humanité en les laissant impunis, ni obliger l'Espagne, à laquelle tant de liens les unissent, à exiger la réparation de ces torts.

L'ancienne bonne entente et amitié avec toutes les autres nations est maintenue sans altération.

L'état intérieur de la monarchie est autant que possible satisfaisant; la rareté des subsistances et les prix exorbitants auxquels s'étaient élevés les articles de première nécessité ont occupé sans relâche mon gouvernement, et la crise, presque entièrement conjurée, n'inspire plus la crainte des graves complications et dangers dont elle menaçait à son début.

La tranquillité publique et la sécurité intérieure sont complètement consolidées; sous leurs auspices ont eu lieu, avec toute liberté et sans désordres, les élections municipales et celles des députés aux Cortès. J'ai pu aussi me livrer sans crainte aux impulsions maternelles de mon cœur, en donnant une amnistie politique si générale et si complète qu'il n'y a pas eu un seul Espagnol exclu de son bénéfice et à qui n'aient pas été ouvertes les portes de sa patrie.

Mon gouvernement vous rendra un compte détaillé des mesures adoptées pour le rétablissement des lois qui étaient en vigueur en 1854, et dont l'exécution fut interrompue par les événements de cette année. La légalité, le respect pour les pouvoirs constitutionnels et la convenance publique exigeaient impérieusement ce rétablissement.

Les provinces d'outre-mer en Amérique et en Asie sont en voie de prospérité; elles croissent en richesse et en bien-être à l'ombre d'une administration protectrice et tutélaire, et leurs habitants recueillent le fruit dû à la fidélité éprouvée qui les a délivrés de l'accumulation de maux dont d'autres se trouvent assiégés.

L'armée et la marine, qui, par leur insigne bravoure et discipline, ont rendu tant de services en tout temps au trône et à l'Etat, ont toujours eu des titres à ma bienveillance et à mon attention toutes spéciales, et mon gouvernement travaille à maintenir la force publique dans sa situation réclamée à la fois par ses mérites et par sa haute destination.

Le concordat conclu avec le Saint-Siége a été rétabli en toute sa force et sa vigueur, ainsi que l'exigeaient ma parole royale et mon sentiment religieux, et l'on a adopté en outre d'autres dispositions dans le but de rendre à l'Eglise la liberté dont l'a dotée son divin fondateur, et qui de tout temps a été si respectée par le religieux peuple espagnol et par mes glorieux ancêtres.

La nécessité impérieuse de proportionner les services publics aux exigences de la nouvelle situation a obligé mon gouvernement à coordonner et à mettre à exécution les budgets qui vous seront présentés, et à contracter un emprunt qui, en donnant des facilités au trésor, fit baisser l'intérêt excessif de l'argent et permit aux capitaux de servir au développement de l'activité nationale. Il vous sera rendu compte de toutes ces choses par mon gouvernement, pour statuer comme il appartiendra.

Les travaux publics ont été poussés avec une activité infatigable. Ainsi l'exigeait leur importance notoire et le besoin de donner du travail aux classes nécessiteuses pendant la grande cherté des substances.

Telle est, messieurs les sénateurs et députés, la situation générale de la monarchie.—J'ai la confiance qu'avec l'aide de Dieu, de jour en jour elle s'améliorera, et qu'elle se développera sous l'influence du respect scrupuleux pour les lois, de la stabilité plus nécessaire que jamais après tant d'années de troubles, et de la consolidation des institutions constitutionnelles appelées à cimenter et fortifier les prérogatives du Trône aussi bien que les privilèges de la liberté publique.

Mon gouvernement vous proposera, à cette fin, une mesure importante, la réforme du Sénat. Cette mesure restreindra les conditions d'administration, combinant la dignité de sénateur avec les fonctions les plus hautes de l'Eglise et de l'Etat, établissant l'hérédité comme un nouvel élément de force et de stabilité, et comme un moyen de maintenir et de conserver d'une manière permanente les glorieux noms qui, dans les temps présents et passés, ont servi et illustré la patrie.

Outre les budgets de cette année, on vous présentera en temps opportun ceux de l'année prochaine. Dans ces budgets, mon gouvernement se propose de soumettre à votre approbation les réformes et les modifications nécessaires pour niveler les recettes avec les dépenses publiques au moyen de remontrances, et je compte sur votre coopération pour obtenir un résultat qui importe à la fortune et le crédit ne manqueront jamais leur développement légitime.

Les partis, depuis longtemps régis par des [illegible] les plus am[illegible] qui l'état [illegible]

si fréquemment compromise. Cette loi sera très prochainement soumise à votre approbation.

Il vous sera également proposé des dispositions importantes pour doter l'enseignement public de la stabilité légale qu'il importe de lui donner; pour lever les obstacles qui s'opposent à la rapide exécution des travaux publics, et pour relier avec les grandes voies de communication de toutes les classes les chemins provinciaux et municipaux, si nécessaires au développement de l'agriculture et du commerce.

A ce résultat ne contribuera pas moins une loi sur le régime hypothécaire qui, en levant toute incertitude concernant l'état et les charges des propriétés immobilières, facilitera les transactions sur celles-ci et diminuera, en conséquence, l'intérêt des emprunts, mobilisera jusqu'à un certain point cette grande masse de valeurs presque retirée de la circulation aujourd'hui, au grand préjudice de l'agriculture et de l'industrie.

Telles sont, messieurs les sénateurs et députés, les mesures principales qui vous seront soumises par mon gouvernement dans la présente législature, et j'espère que vous vous consacrerez avec ardeur à leur examen et à leur approbation.

De cette manière, travaillant tous de concert au bien commun, ensevelissant dans l'oubli les anciens motifs de division et de désordre, et comptant comme toujours sur les secours de la Providence, j'ai la plus sûre confiance que très prochainement nous verrons notre patrie prospère et heureuse; c'est là, je n'en doute pas, votre noble et unique but, comme c'est aussi le vœu le plus ardent de mon cœur.

FEUILLETON.

LA VIEILLE FILLE.
DEUXIEME PARTIE.

III.—Suite.

La comtesse Maximi me garda jusqu'au soir. Aux approches de la nuit ma tante Olympe m'avait envoyé chercher, et je lui avais fait répondre de n'avoir aucune inquiétude, que je ne reviendrais que pour souper. Je fus donc initié aux secrets de Lucile, qui me raconta toute sa vie avec un charme que je ne saurais certainement pas mettre dans le récit que je vais entreprendre. Je rentrai à Glatigny, brisée de lassitude, étonnée, éblouie, la tête en feu, l'âme épouvantée.

—J'ai failli vous faire réclamer par le tambour de ville, me dit Mlle Olympe avec son aménité de grande cérémonie.

—Ma tante, répondis je, ne me grondez pas et songez que vous devez, demain, faire jouer le télégraphe pour une grave décision qu'il m'a fallu peser tout aujourd'hui.

—Et cette décision si long-temps pesée?

—Elle est prise, ma chère tante.

—Irrévocablement?

—Irrévocablement.

—A merveille...... Permettez que j'écrive sous votre dictée.

—Ecrivez, ma tante.

—Me voilà prête.... Soyez laconique.... un ou deux mots suffisent.

—Deux mots, soit! Mettez donc: *procès perdu*....

Mlle Olympe fit un haut le corps majestueux et me tint en arrêt sous la puissance du plus despotique de ses regards.

—Ce n'est pas possible! dit-elle enfin, en posant sa plume.

—Ma tante, rien n'est plus vrai, quoique invraisemblable; je n'épouserai pas le marquis de Bussière, et, sans me prononcer finalement, il est à croire que je ne me marierai jamais.

—On vous aura débité quelque calomnie sur le compte de M. de Bussière?

—Je n'en ai pas entendu parler de la journée.

—Alors, vous extravaguez, ma nièce?

—Je crois être sage, ma tante.

—Vous voudrez cependant bien me donner vos raisons?

—Permettez-moi de les taire.

—Comme il vous plaira; mais résignez vous à une superbe indigence, me dit avec ironie Mlle Olympe; puis elle se leva et me tourna le dos vertement.

Ce même soir, je vis Marceline qui me demanda:

—Et ce mariage?

—Rompu.

—Est-ce possible?

—C'est clair.

—Eh bien! tant pis!.... Vous en trouverez d'autres; mais les vieux valent mieux que les jeunes.... et puis, il est fièrement riche, ce marquis!.... Vous avez eu tort.

Marceline, je l'ai dit, me donnait tort quand je signifiais congé aux prétendans; mais elle m'encourageait peu avant la signification de ce congé.

Le vieux Joseph me rencontra le lendemain, et sa première question fut celle-ci:

—Marceline prétend que vous avez fait remercier le marquis?

—C'est la vérité.

—Dieu soit loué.... nous voilà hors de bagarre.

—Oui, mon pauvre Joseph, mais vous ne savez pas que ce refus me ruine!

—Allons donc, sornette que cela.

—Je suis en procès avec le marquis.

—Qu'est-ce que cela prouve?

—Cela prouve que, de dépit, il gagnera son procès et me ruinera du même coup. Nous sortirons, vous et moi, de ce château où nous sommes nés.

—Ta, ta, ta! en v'là une de chanson! Contez ce conte à d'autres, Mademoiselle.

—Pourquoi nier l'évidence?

—Je me soucie bien de l'évidence! vous ne donnerez pas une obole, et vous ne serez pas la femme de ce vieux tourtereau.... Est-ce que vous appelez cela perdre un procès, ma chère maîtresse?.... Je vais joliment rire au nez de tous ceux qui vous feront la mine aujourd'hui.

Mlle Olympe fut close et sévère comme une porte de prison pendant toute la journée. Vers midi, je reçus un billet de Lucile qui me disait:

"Je me hâte de t'apprendre, chère Clarisse, que mon mari est parti, dès hier, en nous quittant, pour l'Italie. A première vue, je te donnerai des détails sur cette brusque détermination et la position qu'elle m'a faite. Garde-moi le secret sur tout ce qui s'est passé sous tes yeux, et que notre vive amitié puise à la source même de mes douloureuses confidences, des forces nouvelles pour rire à jamais inaltérable."

Au moment où nous allions nous mettre à table pour diner, moment que le solennel aspect de ma tante courroucée ne faisait redouter, le directeur du télégraphe entra dans le salon et nous dit:

—Rendez grâces, Mesdames, à la pureté du ciel, qui permet aux bonnes nouvelles de fendre les airs avec la rapidité de la foudre.... Voilà une lettre que M. le directeur-général, votre ami, vous adresse en retour, probablement, de la missive que je lui ai expédiée ce matin en votre nom.

Ma tante allongea et la lèvre et la main, la lèvre pour faire la moue dédaigneuse qui lui était familière, la main pour prendre la dépêche.

—Pardon, reprit le directeur, la lettre est à l'adresse de Mlle Clarisse de Glatigny.

Pour l'intelligence de ce passage de mon récit, je dois dire que nous correspondions avec notre avoué sous le couvert du directeur général de la télégraphie, vieil ami de mon père et dévoué à notre famille.

—Il me semble que vous pourriez attendre, me dit ma tante m'arrêtant au moment où j'allais ouvrir la dépêche.

—Oh! ne vous gênez pas, interrompit le directeur, c'est moi qui ai traduit la missive, et je n'y ai pas pris grand'peine.

—Lisez donc, murmura Mlle Olympe; et elle s'agita dans son fauteuil pour y prendre une attitude digne du choc qu'elle s'attendait à recevoir.

J'ouvris la lettre et je lus en tressaillant:

"*Procès gagné.*"

—Que signifie? s'écria ma tante, rouge d'étonnement et de joie.

—Je lis la prose du télégraphe, mais je ne la comprends jamais, répondit le directeur; vous avez écrit à votre avoué: *Procès perdu*, et il vous répond: *Procès gagné*; c'est à vous de deviner le sens de ces abréviations embrouillées.

Le front de Mlle Olympe s'était rembruni, et quand je fus seule avec elle, j'eus à essuyer de longs commentaires sur la réponse de maître Chaudfour, notre avoué. Je lui laissai le champ libre, ne lui opposant aucune objection et croyant, comme elle, que l'excès de clarté de notre correspondance aérienne avait produit des ténèbres que la poste, seule, pourrait dissiper.

En effet, au bout de trois jours d'attente, je reçus une lettre cachetée aux armes du marquis de Bussière. Ma nièce bien apprise, je portai cette à ma tante sans l'avoir ouverte, et Mlle Olympe me pria d'en faire lecture à voix haute.

"Mademoiselle, disait le marquis, je me trouvais, il y a quelques instans, dans le cabinet de mon avoué lorsque votre dépêche télégraphique y fut apportée. Vous me disiez *procès perdu*, et je vous ai fait répondre sur-le-champ, *procès gagné*. Après quoi, je me suis informé de tous les détails de ce procès fameux dont j'ignorais la sérieuse importance. Rentré à mon hôtel, je prends la plume pour vous donner l'explication de ma conduite.

"Je ne savais pas, je vous le répète, quand j'ai eu l'honneur de vous demander en mariage, que le sort de votre fortune entière était à ma disposition; je l'aurais su, que j'aurais insisté avec plus d'empressement pour le succès d'une démarche à laquelle s'attachait le bonheur de ma vie. Ma joie eût été grande de pouvoir jeter au fond de votre corbeille d'épouse tous les chiffons annulés par ma tendresse, chiffons dangereux pour votre famille, s'ils étaient été possédés par d'autres mains que les miennes. Ce que j'aurais fait avec connaissance de cause, je ne regrette pas de l'avoir fait dans l'ignorance où j'étais de mes propres intérêts.—Vous avez préféré la ruine au dénigrement d'une alliance qui doit, dès-lors, vous paraître bien odieuse. Vous avez fait preuve d'un grand courage et de beaucoup de franchise, deux vertus dont il est juste que vous soyez noblement récompensée. Je ne suis sorti de l'étude de Me Chaudfour, notre avoué, qu'après avoir brûlé, une à une, toutes les pièces du volumineux dossier qui m'assurait infailliblement le gain de notre procès, et j'ai, de plus, fait un renoncement légal à toutes prétentions ultérieures, soit de mon chef, soit de mes héritiers.

"Je ne saurais pas si explicite, Mademoiselle, en vous racontant cette historiette, si ma résolution formelle et inébranlable n'était pas de décliner l'honneur de vous apporter en admettant, toutefois, qu'ému de mon procédé, vous puissiez dominer votre aversion pour ma personne, et consentir à porter le nom que je vous avais offert dans de douces espérances. Je ne dois être et ne serai jamais à vos pieds, que le plus humble et le plus dévoué

"de vos plus obéissants serviteurs,
"[illegible]."

Ma tante battit des mains à cette lettre frappée au coin d'une si grande loyauté; puis elle s'écria comme en triomphe, ce qui [illegible] méchant de sa part:

—Ma nièce, les femmes prennent bien rarement leur revanche lorsqu'elles perdent si belle partie.

Je fus intrépide, je l'avoue, par l'élégance de cette [illegible] et je fus d'[illegible] de la comtesse Maximi qui [illegible] m'avait fait [illegible] d'un titre.

Quant à la comtesse Maximi, je vais raconter son histoire d'après les notes fidèles que j'eus tout le loisir de griffonner autant par dépit de mon mariage manqué que par la sotte manie dont je commençai dès lors à contracter l'habitude, de traduire en pattes de mouche les impressions majeures de ma jeunesse gaspillée.

Je dois cependant prévenir par précaution que, touchant M. le marquis de Bussière et Me Chaudfour, notre avoué, je n'ai pas dit le dernier mot.

(*A continuer*) A. DE GONDRECOURT.

TICKET AMERICAIN.

POUR CONTROLEUR: THOMAS THEARD.
1er DISTRICT.
ROBERT CONWAY—Alderman.
Assistants Aldermen:
ALFRED KEARNEY—1er ward.
CHARLES H. WALDO—2e ward.
BEN. CAMPBELL—3e ward.

SECOND DISTRICT:
S. HOWELL—Alderman.
Assistants Aldermen:
NORMAN WHITNEY—4e ward.
JOHN E. HOLLAND—5e ward.
JOHN DOLHONDE—6e ward.

TROISIEME DISTRICT:
S. P. De LABARRE—Alderman.
Assistant Alderman:
J. MAGIONI—9e ward.

QUATRIEME DISTRICT:
L. ADAM—Alderman.
B. S. HARRISON—Alderman.
J. H. PHELPS—Assistant Alderman. [illegible]

Ames cent—Pour les maladies d'entrailles, le choléra, la constipation, la dyspepsie, la diarrhée, la faiblesse générale, nous ne connaissons pas de meilleur remède que les célèbres AMERS DU Dr HOSTETTER. La contenu d'un verre, pris trois fois par jour, avant les repas, guérira infailliblement les maladies mentionnées plus haut, cela vous rend plus de l'estomac, préviendra la constipation, fortifiera la digestion, excite l'appétit et fortifiera le système. Toutes les familles devraient avoir ces Amers en été.

A vendre par les principaux pharmaciens et marchands, et par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres
25 mai—4f v et e

Aucune mère, aucune nourrice, ne devrait négliger les premiers symptômes de vers chez un enfant. [illegible] VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, [illegible]
A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres
26 mai—27 29

J. Wright & Co.
Vermifuges.

Un lot approvisionnement de Vermifuge de B. A. Fahnestock, Vermifuge Canadien de Winer et Vermifuge de McLane, en magasin et à vendre par J. WRIGHT & Co.
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Huile Restorative de Wood.

Préparation pour faire pousser et pour fortifier les cheveux — 100 douz., venant d'être reçues et à vendre, aux prix des propriétaires, par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Cholagogue d'Osgood.

Un nouvel approvisionnement venant d'être reçu et à vendre, aux prix des propriétaires, par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Amers d'Hostetter.

Un nouvel approvisionnement de 200 douzaines, en magasin et à vendre par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Extraits de Thorn.

100 douz. de "véritable extrait" venant d'être reçues, et à vendre, aux prix des propriétaires, par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Eau de Seltz de Tarrant.

Un nouvel approvisionnement de 100 douzaines, venant d'être reçu et à vendre par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Magnésie de Husband.

Un nouvel approvisionnement, en magasin et à vendre par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Amers de Gooley.

Un nouvel approvisionnement, en magasin et à vendre par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Huile de foie de morue, de Burnet.

Un nouvel approvisionnement, en magasin et à vendre par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Découverte médicale de Kennedy.

200 douzaines venant d'être reçues et à vendre, aux prix des propriétaires, par J. WRIGHT & Co,
26mai—26,27,29 Nos 21 et 151, rue de Chartres

Autres guérisons.

Philadelphie, 29 mars 1856.

Mon cher ami—J'avais la dyspepsie depuis plusieurs années et éprouvais, de temps en temps, une faiblesse générale. J'eus par hasard recours aux AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND, [illegible]
Votre ami, SAMUEL HUTTON, No. 5, Jenning's Row, Catherine, au dessus de Third.
Au Dr. C. M. Jackson, 120, Arch street, Phila.
Voir l'annonce publiée dans une autre colonne.
12 mai—1m 3 p-v et e

Décédé hier à 2 1/2 heures P. M., JEAN BAPTISTE ANDRÉ, âgé de 21 mois, fils de André Roig et de Marie Aurélia Hoover. Les amis et connaissances des familles Roig, Hoover et Hernandez, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de chez son oncle J. B. Hernandez, rue Grande Hommes, entre Union et Français.

NOUVELLE DECOUVERTE.
LA PLUS GRANDE
Et la plus merveilleuse du Monde!!
PASTILLES DE SALSEPAREILLE,
Simples et composées, préparées par
D. HEREU,
Pharmacien et Docteur, supérieures à toutes les essences, sirops et extraits de ce nom et à toutes les spécialités connues jusqu'à ce jour.

L'IDEE d'un agent thérapeutique général applicable à toutes les maladies dont le développement en principe morbide consiste [illegible]

[illegible]

REMEDES SPECIAUX.

[illegible]

VIN BLANC—20 barils J. B. Dupuit, en débarquement du navire Contest, de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE, 21 et 23, rue Gravier

VIN ROUGE "Washington Medoc"—[illegible] Margaux, Larose, [illegible] en débarquement du navire Contest de Bordeaux et à vendre par PREAU & COUTURIE, 21 et 23, rue Gravier

EN débarquement du navire Contest de Bordeaux: [illegible] vin rouge St Julien Médoc [illegible]
A vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale

PAR le navire Ferreste, arrivée [illegible] de Marseille: [illegible]
A vendre par B. TALAMON, 151 rue Royale

PRUNES [illegible]
B. TALAMON, 151 rue Royale

[illegible]

ATTENTION.

Vente de 75 caisses de Chaussures, Habillements d'été, etc.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente de chaussures, habillements d'été, etc.; qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin d'encan de Bisabo & Lamaunet, No 77 rue de Chartres.

Conditions à la vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & Co.

Mai 29—City Bonds et Actions de Chemins de fer et Sor [illegible], pour le compte de la succession de John D. Fisk.

Mai 30—Propriétés améliorées et vagues dans le 4me district de la Nouvelle-Orléans et au faubourg Pleasance, ville de Jefferson, et ailleurs, pour le compte de la succession de Jacob Hebla.

[illegible] propriété sur la Grande Isle, et devant résidence du gén. De Buys.—Propriété très convenable pour un chasseur ou une vacherie, [illegible]

[illegible] St Thomas, entrée résidence et magasin, rue Julia, [illegible]

Juin 6—Propriétés rue de la Nouvelle Levée, entre Celeste et St James, vente par autorité de justice.—Propriétés foncières des rues du Camp, Lower, Pine, Faubourg et du Marché; [illegible]

Juin 12—5 portions de terre dans le voisinage de la Passe Christian, Comté de Harrison, Mississ.

Juin 13—Terrain de valeur propre à bâtir, sur le Tivoli Walk, pour le compte de la Succession de Jonas Wright.

Juin 18—Propriétés améliorées aux faubourgs Lafayette et Livaudais, pour le compte de la succession de Christine Bine & Geo. Stevens, son défunt mari.

Juin 20—Propriétés améliorées et vagues dans le 3me district, et Jefferson City et ailleurs pour le compte de la succession de John D. Fisk.—Propriétés améliorées rue Céleste et deux terrains derrière la [illegible] propriété et faisant face à la rue St James pour le compte de la succession de Robt Gray.

Juin 26—Propriété améliorée, de valeur, rue Poydras, avec actions de la Banque des Citoyens et terrain propre à bâtir, rue St-Ferdinand, 3me District, pour le compte de la succession de Charles Henry McMillan.

Voir aux annonces.

Avis d'élection.

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville, 19 mai 1857.

Conformément à un acte intitulé acte pour amender un acte intitulé acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans, pour pourvoir au gouvernement de la ville de la Nlle-Orléans et l'administration de ses affaires", approuvé le 20 mars 1856,

Avis est par le présent donné qu'une élection aura lieu, par les votants de la ville de la Nouvelle-Orléans, LUNDI, 1er JUIN PROCHAIN, pour des officiers de la ville, des membres du Conseil des Aldermen et du Conseil des Aldermen Assistants, pour entretenir de la ville de la Nouvelle-Orléans pour le terme de deux ans, savoir:

Un Recorder du Quatrième District, qui doit être élu par les votants du Quatrième District, pour le terme non expiré de François Bouligny, décédé.

Un Alderman du 1er, du 2e, 3e de 3e et du 4e District, qui doivent être élus par les votants de chaque District, pour le terme de deux ans.

Un Alderman Assistant pour chacun des wards suivants: le 1er, le 2e, le 3e, le 4e, le 5e, le 6e, le 7e, le 8e, le 9e et le 10e—lesquels doivent être élus par les votants de chaque ward pour le terme de deux ans; et un Alderman-Assistant pour le 9e ward, lequel doit être élu par les votants de ce ward, pour le terme non expiré de Victor Bert, démissionnaire.

Les bureaux pour ladite élection, devront être tenus aux endroits ci-après désignés et sous la surveillance des inspecteurs et des greffiers ci-après mentionnés ou sous la surveillance de ceux qui pourraient être nommés conformément à la loi.

Premier Precinct—Au Poste de la rue Robin, au coin des rues Robin et Annonciation. Inspecteurs: William Freret, James Ross, J H Demarest.—Greffiers: H W W Reynolds, D W C Campbell.

Deuxième Precinct—A la maison de pompe No 20, rue Thalie. Inspecteurs: James Hickman, James Beggs, R W Wells.—Greffiers: William H Wheaton, William [illegible].

Troisième Precinct—Dans le terrain au de la rue du Camp, entre les rues Delord et Poydras. Inspecteurs: William C Quirk, R H Redmond, L Campbell.—Greffiers: P B Campbell et B Gunagham.

Quatrième Precinct—A la maison de pompe No 16, rue Gallatin. Inspecteurs: J B Haughton, Dr A Hart, G Black Sr.—Greffiers: C W Lyttle et A Trinchard.

Cinquième Precinct—A la maison de pompe No 2, rue Tchoupitoulas. Inspecteurs: Isaac Chandler, H Dudley, Thomas Ryckman.—Greffiers: John Hurst, Ernest Toledano.

Sixième Precinct—A la maison de pompe Louisiana No 1, coin des rues Perdido et Carondelet. Inspecteurs: Thomas C Adams, E Conway, Ed. Freret.—Greffiers: C T Bethe, C W Varnum.

Septième Precinct—A la maison de pompe No 14, rue du Commerce. Inspecteurs: T L Bergeti, James Lindsay, H English.—Greffiers: J J Hinkelbecker, W A Baker.

Huitième Precinct—A la maison de pompe No 7, rue Poydras. Inspecteurs: E D Beach, B H Felton, Ed. Rouquet.—Greffiers: F Daverna, C O Fischer.

Neuvième Precinct—A la maison de pompe No 6, rue Bienville. Inspecteurs: J Bremmer, J B Harris, F A Lumsden.—Greffiers: J F Rost, A P Dias.

Dixième Precinct—Au bureau du vormer, rue St-Pierre, en face de l'ancien Hôtel de Ville. Inspecteurs: A Bachemin, Jos Dubos, J Jacquet. Greffiers: D Dowdy, Edgar Coxford.

Onzième Precinct—Au bureau du dépôt commissionaire, rue d'anc'en Hotel de Ville, encoignure Chartres et St Pierre. Inspecteurs: O Andry, J A Hopkins, Jos Hernandez.—Greffiers: O Daigre, A Arroyo.

Douzième Precinct—A la maison de pompe No 10, rue Dumaine. Inspecteurs: J M Horean, Wm Andry, C Cologne.—Greffiers: J Pouliot, A Mandoulli.

Treizième Precinct—A la maison de pompe No 4, rue de l'Hôpital. Inspecteurs: Louis Gaudinet, A Cazenave, R Lafrenière.—Greffiers: A Oimard, J T Dufour, Michel Aime Jr.

Quatorzième Precinct—Chez M Baron, rue des Remparts, encoignure Chemin de Bayou. Inspecteurs. Philip Wolf-son, S Baron, H Baron.—Greffiers: A Baron, O Chalon.

Quinzième Precinct—A la maison d'école, rue des Grands Hommes. Inspecteurs: E Cuvellier, Eugène Jones, P Mahanberg.—Greffiers: A Larose, A A Dugaye.

Seizième Precinct—A la maison Breton, chemin du Bayou. Inspecteurs: L Menard, Geo Doane, A Duvigneaud.—Greffiers: T Oakley, M Caraby.

Dix-septième Precinct—A la maison de pompe, à Mississippi. Inspecteurs: A O'Neal, Geo Washington, D B Bost.—Greffiers: [illegible]

Dix-huitième Precinct—A la maison de pompe No 11, rue Victoire. Inspecteurs: D Buckney, F A Gasman, Geo F Porter.—Greffier: L J Courtault, James Banks.

Dix-neuvième Precinct—Au dépôt du chemin de fer du Golfe du Mexique. Inspecteurs: C B Decoing, Jas Bignon, V M Grima.—Greffiers: Baron Bouchereau, F Morman.

Vingtième Precinct—Au marché Washington, rue Louisa. Inspecteurs: C K Fagot, H Strong, J F Barthélemy.—Greffiers: A Bourges, R Wyaneit.

Vingt-unième Precinct—Au coin des rues Levée et Congrès, près le Caldronis des ent. men. Inspecteurs: A Lacourt, J Charboul, C Dauzas.—Greffiers: J Casson, T Weems.

Vingt-deuxième Precinct—A la maison de pompe Hook and Ladder, rue Jackson. Inspecteurs: J A Watkins, D Adams, B A Grima.—Greffiers: J Burgess, [illegible]

Vingt-troisième Precinct—A la maison d'école, au coin des rues Magazine et Second. Inspecteurs: J F Pash, D S Dewees, J D Burns.—Greffiers: J Jolls, Ross Fetlin.

Les bureaux d'élection seront ouverts à 9 heures du matin et fermés à 5 heures du soir. Les retours de ladite élection devront être transmis au Secrétaire général, maire, conformément à la loi.

CHAS. M. WATERMAN, maire.

N. B.—La section 12 de l'acte approuvé le 20 mars 1856 exige que les inspecteurs et les greffiers de l'élection aient atteint l'âge de 30 ans, soient citoyens de cet Etat depuis dix ans et résidents de la ville de la Nouvelle Orléans depuis cinq ans; qu'ils aient le droit de voter dans le precinct où ils agissent, qu'ils soient assermentés [illegible]

Les inspecteurs et greffiers ci-dessus nommés sont priés de venir se faire assermenter au bureau du maire, conformément à la loi.

29 mai CHAS. WATERMAN, maire.

EN débarquement du navire Contest, de Bordeaux: 7 bonbonnes [illegible]
4 barils absinthe Suisse.
A vendre par J VIOSCA Jr. 29 rue Conti
29 mai

EN débarquement du navire Contest, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge supérieur Margaux [illegible] St Julien
50 futailles eau de vie, de preuve, Cossée & Martin
100 caisses absinthe Suisse.
A vendre par LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson
29mai

Dissolution de société.

LE public est informé par les présentes que la société qui existait autrefois, par acte passé par devant O. de Armas, notaire public, entre John Dawson et P. F. Le Bond, sous la raison «Dawson & Co», a été dissoute, le 22 du courant, d'un commun accord. DAWSON & Co

Le soussigné continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, à l'ancien local, No 86, rue de Chartres.
29 mai—1m JOHN DAWSON.

AVIS.

LES personnes qui ont souscrit au comptant de la Compagnie du chemin de fer Méridional du Pacifique et qui n'ont pas encore payé le montant de leur souscription, sont priées de le faire immédiatement.
GEO. C. LAWRASON, Secrétaire.
29mai

Succession de C. Pasquier.

LES créanciers de la succession de C. PASQUIER, qui n'ont pas reçu cinquante pour cent, sont priés de venir recevoir le dividende auquel ils ont droit. JAMES H. DYAS, Curateur, Encoignure Gravier et Fulton.
29mai—10f

Star Insurance Company.
Compagnie d'Assurance de l'Etoile.
Bureau No 22, rue St-Charles.
Capital $200,000

CETTE Compagnie sera prête, le 1er juin prochain, à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, de l'incendie et des rivières. Il sera remboursé aux assurés dix pour cent sur leurs primes.
PLACIDE FORSTALL, Président.
EMILE DE BUYS, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 22 mai 1857. 23mai—1m.

A LOUER.

AUX personnes tenant hôtels—Le bel et agréable hôtel touchant au Dépôt du chemin de fer des Opelousas, à Alger. [illegible]
A. [illegible] No 132, rue de la Vieille Levée
21mai—3f

H. MURRAY. A. CHEPARD.
Donnelly, Bozzina & Co.,
Marchands de produits du Nord et de l'Ouest,
Nos 68 et 70, rue Tchoupitoulas,
Près Poydras, Nlle-Orléans.
Pommes de terre, oignons, fèves, beurre, fromage, fruits secs, pois de la Caroline, riz, [illegible], etc.
15mai

CHAMPAGNE
DELBECK & Co. [illegible]

MONSIEUR F. CAZENAVE [illegible]

A vendre par FAGRE & NORMAN, 86 et 88 rue Royale.
[illegible]

[illegible]
A vendre par J VIOSCA Jr. 29, rue Conti

Voiture à vendre.

Une bonne VOITURE DE FAMILLE, à vendre, à très bon prix, au No 84, rue de la Commune. [illegible]

Barbarismes, solécismes, entre.

L'ANGLAIS!

Cette langue riche, énergique, à grands et beaux caractères, la plus simple et la plus monosyllabique de toutes—

Si mal parlée, si mal écrite
par ceux là même qui croient le bien parler, qui savent tout
excepté ce qu'ils devraient savoir:
la véritable différence entre,
"*Shall* et *will*—*may can* et *must*—*might* et *could*—*should*—*would*—
la différence entre
"Do et make—since quit—robber thief—way road—bring, fetch—mute, dumb—on, upon, lay, lie—sure certain—remember, recollect—middle, midst—go back, return—also, too—warm, hot, etc, etc....
et une immense quantité
d'erreurs grossières commises journellement, telles que:
"*Mary is the most beautiful of her sisters— The father is the tallest of his children— Have either of you a knife? Did you arrive safely? You and me will be scolded. He can write as well as me. She is a remarkable pretty girl— You need not to run so fast. He only reads English and not French, Who has got some money? etc. etc.*
les trois-quarts des mots les plus simples mal prononcés—
tels que: "*year, pretty, appear, iron, woman, colonel, apron, biscuit, draught, half penny, discern, sacrifice, suffice, island, yacht, issue, circuit, diamond, board, etc. etc. etc.*
dont la vraie prononciation
n'est connue que d'un très-petit nombre.

L'ESPAGNOL

riche, sonore, doux, flexible, sonore et brillant, que sait le monde peut acquérir en très-peu de temps.

LE FRANÇAIS,

Cette langue de la haute société, des sciences, de la politique et de la diplomatie:
Parlée du monde moderne;
Qui, le français à la Shakespeare,
Qui, un mot à la Schiller,
Qui, un idiome de rue, de café, de taverne, de coulisse.
tous prétendent à la fois être
réellement et pur(e)s,
qui ont féminins les mots:
"*éclair, emplâtre, épisode, omnibus, etc.*......
qui font masculins:
"*atmosphère, anagramme, ébène, énigme, losange, offre, hart, orthographe, etc.*
qui ignorent le pluriel de
"*naval, aval, brutal, idéal, impartial, trivial, martial, etc.*...
qui ignorent le féminin et le diminutif de
renard, ours, agneau, pigeon, aigle, serpent, coq, roi, etc....
qui ignorent le genre de
"*amour, délice, couple, automne, gens, orgue, foudre, etc.*....
qui ignorent pourquoi
sont masculins dans une acception et féminins dans une autre, les mots suivants:
"*espace, exemple, forêt, guide, hymne, œuvre, office, parallèle, pendule, période, satyre, sentinelle, trompette, etc. etc.*
Qui ignorent le nombre dans les mots composés, tels que:
"*Chef-d'œuvre, coq-à-l'âne, coup de pied, garde-manger, grand'mère, voie-au vent, porte-crayon,*
Qui viennent à tort
En entendant au lieu de:
"Un mien jardin, un tien ami, une sienne robe, aucune discord, aucune penseut, on s'est pas des juifs, on est jeunes, les bateaux ont passé chacun à son tour, etc....
et qui commettent les erreurs suivantes:
"Donne moi le—reprache-nous les—renvoyez-moi le—qu'on vois, qu'on suit etc.....
Qui se croient le droit de dire,
Vous mendiez, vous dédites, vous contredites, vous méditez—
En ajoutant les locutions vicieuses;
"Je bus du bon vin cette année, je dépensai de l'argent cette semaine, je déjeunai aujourd'hui de bonne heure—
Et en soutenant hardiment,
Qu'il est midi précises, qu'il est après manger sa dinde, qu'il y en a allé parce qu'il a laissé la clef après la porte, qu'il ne se rappelle pas de cette semaine, qu'il est 3 heures et quart, qu'il va manger un petit pas et il va voir la pantomime, en demandant excuse.
En conjuguant naturellement
les verbes "acquérir, mouvoir, bouillir, cueillir, faillir, absoudre, moudre, déchoir etc....
Sans être embarrassé
De trouver le féminin correct entre:
Au reste, du reste—de suite, de moins, car, parce que—en campagne, à la campagne—avant, devant, au plus, au moins—pendant que, tandis que—avant de, avant que de—pas, pis—je m'en vais vous dire, je vais vous dire.
et tant d'autres discordances grammaticales, phrases disparates, impropres, amphibologiques et barbares,
Constamment dans la bouche du peuple et même des personnes instruites.
Dont on se défera facilement
En suivant pendant quelques semaines les cours théoriques et pratiques du

Prof. BRETTE,

13 ...... rue St-Charles 13
où les langues étrangères,
s'apprennent de la même manière que l'on a appris la langue paternelle.
par une pratique bien soutenue.
De même que nous marchons sans connaître les lois du mouvement.
De même que nous voyons sans connaître les principes de l'optique.
De même que les langues se sont formées avant les grammaires.
De même la pratique doit toujours marcher avant la théorie.
Succès: qui dégoût et par de succès.
Cours des trois langues
Pour les dames, les messieurs et les enfants pas au-dessous de 12 ans.
1 mai

Avis de Société.

LES soussignés ont formé une société en commandite sous la raison ULGER LAUVE, pour les affaires dans cette ville, par acte passé aujourd'hui par devant Théodore Guyol, notaire public.
ULGER LAUVE,
associé pour les affaires en général.
M. J BUJAC
associé en commandite.
Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

M. F. M. NICE est chargé de ma procuration générale, par acte passé aujourd'hui par devant Théodore Guyol, notaire public. ULGER LAUVE.
Nlle-Orléans, 4 mai 1857.

ULGER LAUVE,
Courtier de billets, d'actions et de change.
6mai—2m No 30 rue Carondelet, bureau du fond

Moitié de maison à louer.

A louer, pour en prendre possession immédiate, la moitié de la maison No 261 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine. S'adresser sur les lieux. 11 mai—1f

ACCOUCHEUSE.

Mme TENARI, accoucheuse reçue par la Faculté de Médecine de Paris, a l'honneur d'informer qu'elle vient de transférer son domicile rue des Remparts No 164, encoignure Orléans. 14mai—1m

PENDANT mon absence de cette ville M. Jos. CHARDON est chargé de ma procuration.
11 mai P. MALLARD

VIEUX WHISKEY—40 barils Old Bourbon, whiskey, qualité supérieure, en magasin et à vendre par HENRY VALETON, 90 rue St-Louis
8 mai

4me Justice de Paix.

LE soussigné a l'honneur d'informer les amis et le public, qu'ayant été élu Juge de la 4me Justice de Paix de la paroisse d'Orléans, il est maintenant définitivement commissionné et qualifié. Le siège de sa cour est établi au même local que celui de son prédécesseur, l'Hon. F. Caboche, No 10 Bastion Pontalba, rue St Pierre. GUY DUPLANTIER,
6 mai—1m Juge de Paix

BANQUE D'AMERIQUE.

AVIS est par le présent donné que le fonds capital de cette Banque a été fixé à $500,000 pour entrer en opération, et qu'il sera subséquemment porté à UN MILLION.

Des livres sont actuellement ouverts, sous la surveillance des commissaires sommés plus bas, au bureau de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans, encoignure Levée et St Pierre, ainsi que dans les études de M. Edward Barnett et Edward G. Gottschalk, notaires publics en cette ville, rue Royale, Nos 77 et 87; ces livres, ainsi qu'il est dit plus haut, sont ouverts pour recevoir de nouvelles souscriptions. Ils resteront ouverts jusqu'au 31 juillet prochain, à moins que le capital de un million ne soit souscrit avant cette époque.
JOHN HUGHES,
J. VIOSCA,
4 mai—au 1aout GEORGE KUSTIS Jr.

Vetements d'été.
ARTICLES DE CHOIX
et des Marchandises.
Reçus par le Steamship Cahawba.

ALFRED MUNROE & CO.,
No 32, rue des Magasins.

ONT REÇU DE NOUVEAUX VETEMENTS D'ETE et de la LINGERIE, et leur assortiment est maintenant au grand complet.

On trouvera dans ce magasin les plus belles et les meilleures chemises du pays, de toutes grandeurs, pour hommes et enfants.

Egalement
MALLES DE VOYAGE,
VALISES, SACS DE VOYAGE,
Articles de tous genres en caoutchouc.
25mai

AUX DAMES.
CHANGEMENT DE MAGASIN.
Magasin de nouveautés bien connu, de feu Mme Taber.

MLLE Th. DETER, qui a succédé à Mme G. Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 62 rue de Chartres, au No 156, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour les travaux d'aiguille et les broderies. 16 mai—1m

Marchandises sèches de fantaisie pour dames.
LIQUIDATION D'UN GRAND STOCK.
Quatre-vingt mille piastres d'étoffes riches pour robes, à vendre à un grand sacrifice.

D. P. SCANLAN & Co, Nos 12 et 14, rue de Chartres, offriront dès ce jour, la totalité de leur grand assortiment de riches organdis, jaconas, barèges, mousselines d'été, crêpes de Paris, grenadines, broderies, dentelles, châles et mantelets en vraie dentelle, moire, etc. [illegible] aux coûts d'importation.

Cinq cent caisses d'organdis riches à raies satinées et imprimées, bon teint, en vente à 15 cts la verge.

Nous porterons cette semaine une attention spéciale à la vente de nos Marchandises Riches, particulièrement un choix de beaux organdis et jaconas français, dentelles riches, plusieurs envois de mélanges de Paris, [illegible] de jaconas et autres broderies et articles venant d'être reçus.
25mai—3f

Reçu par les navires Nurnberg et Baden, du Havre.
Un magnifique assortiment D'ARTICLES DE PRINTEMPS.

EVENTAILS FANTAISIE en papier et en toile, [illegible]
GANTS ET MITAINES en filet uni et brodé.
FRANGES, galons et garnitures en coton blanc.
RUBANS unis et façonnés.
MOUCHOIRS, broderies, dentelles.
CHEMISES, cravates, etc. &c.
Et une grande variété d'articles de fantaisie.
F. RIMAILHO & CO,
60, rue de Chartres entre Bienville et Conti.
9mai—1 m

12 C. C. Haut Brion La M. [illegible] 17
BARRIQUES année 1846;
207 caisses do 1846;
101 do do 1846;
15 do do 1846;
9 do do 1841, à vendre par
LOUIS F. MARENT, Seul agent,
20mars 60, rue Toulouse.

A louer.

UNE maison meublée, située à Gouverville, Baie St Louis, meublée, avec les dépendances [illegible], wharf, maison à bains, etc.
S'adresser à E. J. HART & Co.
10 mai 71 et 73, rue Tchoupitoulas

Jument trouvée.

Une jument a été trouvée, dimanche, à 4 heures de l'après-midi, par Pascual Baiot. Le propriétaire peut venir la réclamer à l'Asile de la Marine, rue de la Vieille Levée, entre du Canal et Bienville.

Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
16 mai 1857.
AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.

AFIN que les installations soient convenablement faites dans les maisons, cette compagnie a donné des licences aux poseurs d'appareils de gaz suivants:
Gemichon & Loeffler, 142 rue de Chartres,
Wm Sommer, 97, rue Baronne,
A. J. Dahrkoop, 124 rue du Cirque,
H. Gund, 214, rue St Charles,
J. B. Monie, 28, rue Toulouse,
Wm Jaeger, 42, rue du Cirque.
Qui seuls sont autorisés à placer des installations dans les maisons où le gaz est sujet à l'inspection de cette compagnie.

On est prévenu qu'il ne sera pas fourni de gaz aux personnes qui feraient poser ou réparer des appareils par d'autres maisons que celles ci-dessus désignées.

Toutes modifications ou réparations doivent être faites, après que notice en aura été donnée à la Compagnie, et qu'elles seront été soumises à son inspection.

Par ordre de la direction.
W. S. CAMPBELL,
18 mai—1m Surintendant

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.
Bureau, No 50, rue Royale.
Capital en argent.............. $250,000

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer aux taux ordinaires, contre les dangers de la mer et des rivières, contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie. Elle remboursera dix pour cent, comptant, sur toutes les primes de ceux qui feront assurer.

Toutes les pertes seront réglées promptement et équitablement.
LOUIS BARNETT, secrétaire.
HENRY PEYCHAUD, président.
L. H. PLACE, vice-président.
DIRECTEURS:
MM. HENRY PEYCHAUD,
L. H. PLACE,
P. MALOCHEE,
S. PLASSAN,
JAMES A. LUSK,
A. LAFONTS,
W. H. VREDENBURGH,
GEORGE BEATON,
THEODORE LANAUX.
Nouvelle-Orléans, 30 avril 1857.

Star Insurance Company.
(COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'ETOILE.)
Bureau No 22, rue St Charles.

LES personnes qui ont souscrit au capital de cette Compagnie sont priées de venir régler le montant de leur souscription le 1er juin.
26 mai—3f E. DE BUYS, Secrétaire.

Nouvel Hôtel à Biloxi.

MM. T. A. HORNE, autrefois de l'Hotel d'Orléans, à Louisville, Ky., et N. B. COOK, de cette ville, ont pris l'Hotel, connu jadis sous le nom de "Hotel Nixon", à Biloxi, Miss. Ayant fait meubler et mettre à neuf ce magnifique établissement, ils ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils pourront recevoir les touristes dans la première semaine de juin.

Cet Hôtel offre bien des avantages naturels qui suffisent à en faire l'Hotel par excellence des bords du Golfe. Il est bien aéré, se trouve au milieu d'une grande chênière de quatre arpents. On voit distinctement de là l'île aux vaisseaux et l'île aux chevreuils, ou une jolie embarcation pourra toujours transporter les amateurs de la pêche.

Il y a deux bonnes maisons à bains, une grande buvette où l'on trouve constamment des vins, des liqueurs, etc., de choix, un beau billard, un jeu de quilles, etc., en un mot tout ce qui peut rendre le séjour de l'Hôtel agréable aux personnes qui désireront passer quelques jours de l'autre bord du Lac.
20mai—1m

HOTEL BELLOUARD
A la baie St-Louis.

Cet hotel si avantageusement connu depuis nombre d'années, est maintenant sous la direction de Mme A. Bellouard. Rien n'a été épargné pour en rendre le séjour agréable aux touristes. La cuisine est confiée à un chef habile, de sorte que la table ne laissera jamais rien à désirer. Mme Bellouard passera l'été à l'hôtel et y rendra comme par le passé utile aux pensionnaires. 30av—30

Hotel de la Passe Christian,
(Ancien Hôtel de Montgomery.)

Cet hotel pourra recevoir les touristes dans la première semaine de juin. Le propriétaire a fait complètement réparer et préparer de et épargnera rien pour satisfaire les pensionnaires. JOHN McDONNELL, propriétaire.
16mai—1m

Habitation à vendre
A LA BAIE ST LOUIS.

Cette propriété est située sur le lac et a un arpent et 56 pieds de face sur le lac, sur 40 arpents de profondeur, les améliorations consistent en une maison de 45 pieds de face sur 27 pieds de large et une galerie de 11 pieds tout autour, &c., chambre à coucher, un vestibule de 15 m. 27 pieds, la maison est élevée sur des piliers en briques de 7 pieds ½, cave, dessous la maison et citerne en briques, un magasin, cuisine, écurie, remise, poulailler, four, 3 puits en briques, wharf, cabane à bain, le tout en bon ordre, ladite propriété est bornée par la propriété de D. Lanata et celle d'Hopkins, le tout sera vendu à l'amiable jusqu'au 5 juin 1857, aux conditions libérales.
S'adresser au New England Warehouse No 3.
20mai—1m A. BOULANGER.

MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.
A bon marché.
Théodore Danziger,
Encoignure Robertson et Orléans, et No. 27, rue du Cirque.

AYANT acheté de forts lots de mousselines jaconas, toiles, serviettes, &c., à l'encan, il les offrira, Lundi 11 du courant, à très prix au-dessous du prix coûtant.
500 pièces de toile fine d'Irlande, valant dix piastres, à vendre à $6 la pièce.
500 mantelets soie dentelle, de $2 à $3 pièce.
Mouchoirs batiste $1, brodes, à $3 valant de $4 à $18.
Corsets français de $1 50 à $2 pièce.
Calicos américains imprimés, bon teint, à 10 cents la verge.
Linge élégant d'été, pantalons et habits, à $3 le vêtement.
Il sera fait un escompte libéral aux marchands de la campagne qui achèteront au comptant.
11mai THEODORE DANZIGER.

LA MAISON J. COLLON,
Encoignure Royale et Bienville.

VIENT de recevoir par ses derniers arrivages du Havre et offre en vente
100 douzaines chemises toile, devants toile et cotons de $12 à $40,
60 douz. de pour calices à $1.
Mitaines Siat.
Des $1 d'écume unis et brodes.
10 do pour Eilettes.
100 lbs pommade de Grasse 1re qualité à vendre, $1 la livre.
Dentelles Cambrai pour fond de mantelets et pour volants
Franges blanches, boucles à glands, chaussettes et cravates pour hommes, etc. etc. 19mai

CONFECTIONS nouvelles pour enfans et jeunes gens.—Nous avons l'honneur d'annoncer aux familles, que nous venons de recevoir de France, et par les steamers "Cahawba", "Black Warrior" et "Empire City", de New York:
Un grand et magnifique assortiment de vêtements d'été, pour enfants et jeunes gens, comprenant tous les derniers genres de Paris, que nous allons vendre à des prix très-modérés.
LAGAY & LECANU,
21av Importateurs, 36 rue de Chartres

REÇU par le Cahawba—60 malles confections nouvelles pour hommes, tous les derniers genres pour l'été, à vendre par LAGAY & LECANU,
21av Importateurs, 36 rue de Chartres

Aux propriétaires, capitaines et constructeurs de navires.

LES soussignés offre à vendre la "composition métallique patentée de Wetterstedt" pour la conservation de la coque des navires, doublés ou non doublés.
PAUL JUGE Fils & Cie.,
19avril No 27, Rue St. Louis.

REÇU par le Cahawba—50 malles habillements d'été, pour enfants et jeunes gens, comprenant tous les derniers genres.
A vendre par LAGAY & LECANU,
28avril Importateurs, 36 rue de Chartres

Aux amateurs de Pêche.

REÇU par le Cahawba, un lot de véritables hameçons de Limerick avec aiguilles, un complet assortiment de lignes à pêcher en chanvre, coton, fil et soie. Lignes toutes faites et préparées, de toutes grosseurs, à vendre en gros et en détail par A. ROUSSET & Co,
21mars 30 rue du Canal, près Chartres

Pour enfants de 2 à 5 ans.

REÇU par le Cahawba—15 malles confections nouvelles, pour enfants de 2 à 5 ans, comprenant tous les derniers genres de Paris haute nouveauté.
A vendre par LAGAY & LECANU,
28 av Importateurs, 36, rue de Chartres

Tous les Remèdes nécessaires
Que nous garantissons de première qualité et vendons à des conditions aussi avantageuses qu'aucune autre pharmacie de la Nouvelle-Orléans.
JAMES SYME, droguiste,
137 et 139, rue Canal, près Carondelet,
16 juil Nlle-Orléans.

Importation directe.

CIGARES DE LA HAVANE—Un fort lot de cigares de la Havane, venant d'être débarqués du brick Mary Elisabeth et comprenant plusieurs des dimensions les plus convenables, telles que: Londres, Regalia de Londres, Regalia, Demi Duco, etc., des marques de choix Washington, Diablo Marino, et autres marques également célèbres, à vendre par CABALLERO & BASUALDO,
21av no. 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

COUPEROSE—30 barils, à vendre par ALFRED KEARNY,
18mai 72 rue des Magasins

CHARBON PULVERISE—20 barcauts, en débarquement de la barque Dudley venant de Philadelphie, à vendre par X. LAMBERT,
7 mai 62 rue des Magasins

CASSIS—10 caisses de 12 bouteilles cassis de Mon d'Or, en magasin et à vendre par
9 mai HENRY VALETON, 90 rue St-Louis

CIGARES de la Havane—1,000,000 cigares de la Havane, d'importation directe, comprenant Regalias, Trabucos, Casadores, Millars, en magasin et à vendre par P GUMA,
14 fev enc. Canal et Tchoupitoulas

ANISADO de Mallorca—8 pipes d'anisado, en magasin et à vendre par P GUMA,
14 fev enc. Canal et Tchoupitoulas

TABAC de la Havane, en feuilles — Reçu par les bricks Mary Elisabeth et Adams Gray, 46 balles tabac Vuelta Abajo, pour capes et tripes, en magasin et à vendre, au plus bas prix du marché, par P GUMA,
14 fev enc. Canal et Tchoupitoulas

AIL d'Espagne — 300. macornes d'ail supérieur d'Espagne, en magasin et à vendre par P GUMA,
14 fev enc. Canal et Tchoupitoulas

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Contest, capitaine [illegible], venant de Bordeaux:
120 barriques vin rouge St Julien;
50 do vin rouge Pauillac;
50 barils vin blanc;
350 caisses vin rouge Cantenac;
450 do dr St Julien;
50 paniers anisette supérieure de Chauvel fils;
20 caisses Vin rouge Chateau Dillon;
20 barriques do do
20 quarts eau-de-vie J Tournade;
25 ballonnes do do
50 caisses sardines à l'huile, ½ et ¼;
50 barriques vin de Narbonne, très couvert.
29 mai—3 C CAVAROC & Co, 144 rue Royale

PORTO DOUX—30 quarts Burgundy port, très corsé, en magasin et à vendre par
20 mai—3 C CAVAROC & Co, 144, rue Royale

DIVERS—150 caisses savon de Marseille; 80 barriques vin rouge; 60 barriques vin blanc, 60 barils vinaigre A Expert; 50 paniers guignolet d'Angers; 1000 quarts boîtes pâtes truffes Kodel & Mignon; 600 demi do do do; 25 caisses vin de Bourgogne Marey & Cie Ligier Belair; 15 barriques vin de Bourgogne; 150 paniers huile Min Hue, 12 bouteilles au caisse; 75 do do Plagniol 24 demi bouteilles, 1000 caisses vin rouge, chateau Dillon, Cos d'Estournel, Margaux, Pauillac, etc, en magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co.
20 mai—3 144 rue Royale

SOUS les clés de la douane—50 quarts cognac Otard, Dupuy et fils 1848.
27 do do do do do 1836
16 do do do do do 1810
27 quarts eau de vie Boyer,
15 do do J & Baron, 1812, 1827 et 1848,
12 do do W Leroy & Co
4 do et 15 octaves cognac Guérin.
A vendre par C. CAVAROC & Co,
20mai—3f 144, rue Royale

LOTERIES DE SWAN & Co.
TIRAGE TOUS LES SAMEDIS
Gros Lot,
$50,000!
Prix du billet, $10 seulement.

Classe 34—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Géo. le 9 mai 1857.

Le succès qu'ont obtenu les loteries de nombres simples, et le grande demande de billets, ont engagé les Directeurs, S. SWAN & Co, à faire un tirage tous les samedis pendant toute l'année.

Les loteries suivantes seront tirées dans le mois d'avril 1857:

Classe 35—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 9 MAI 1857.
Classe 36—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 16 MAI 1857.
Classe 37—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 23 MAI 1857.
Classe 38—Pour être tirée publiquement dans la ville d'Atlanta, Gie, samedi 30 MAI 1857.

SUR LE PLAN DE NOMBRES SIMPLES!!
Trois mille deux cent quatrevingt dix lots!
Plus d'un lot à chaque dix billets
30,000 billets!
MAGNIFIQUE PLAN!
Pour être tirée
Tous les Samedis, dans le mois de Mai

1	Lot de	......$	50,000 soit	$50,000
1	do	......	20,000	20,000
1	do	......	10,000	10,000
1	do	......	10,000	10,000
1	do	......	5,000	5,000
1	do	......	5,000	5,000
1	do	......	4,000	4,000
1	do	......	2,500	2,500
1	do	......	2,500	2,500
1	do	......	2,500	2,500
1	do	......	2,500	2,500
1	do	......	2,500	2,500
1	do	......	2,500	2,500
1	do	......	1,000	1,000
1	do	......	1,000	1,000
1	do	......	1,000	1,000
1	do	......	1,000	1,000
1	do	......	1,000	1,000
1	do	......	1,000	1,000
100	do	......	100	10,000
100	do	......	50	5,000

APPROXIMATIONS.

4	Lots de	$225,	approx. de	$50,000 soit		$900
4	do	150	do	20,000		600
4	do	100	do	10,000		400
12	do	50	do	5,000		[illegible]
24	do	30	do	2,500		[illegible]
20	do	20	do	1,000		[illegible]
3,000	do	20	sont			60,000

3,290 lots s'élevant à .... $204,[illegible]
Billets entiers, $10.—Moitiés, $5.—Quart, $2 50.
Huitièmes, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE

Les numéros 1 à 30,000, correspondant aux numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en fer blanc et mis dans une roue.

Les premiers 218 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, au même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts, annoncés au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 13 premiers lots, auront droit aux 72 lots d'approximation, d'après le plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $50,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $50,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20; si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite jusqu'à 0.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est à dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers $80
do do do 10 demi billets 40
do do de 10 quarts de billets 20
do do de 10 huitièmes de billet 10

En demandant des billets ou des certificats
Faites nous parvenir l'argent, et les billets seront expédiés par la première malle.

Les acquéreurs pourront avoir des billets du chant par le chiffre qu'ils désireront.

La liste des numéros gagnants et des lots sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.

Les acheteurs sont priés de signer lisiblement et faire connaître leur bureau de poste, le comté et l'Etat.

Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction.

Tous les lots de $1,000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés au bout de trente jours, comme d'habitude.

Toutes les lettres sont strictement confidentielles.
On peut adresser les ordres de billets ou certificats à SAMUEL SWAN, boite 8, Bureau poste, Nlle-Orléans, à
S. SWAN & Co, Atlanta, Gie.
S. SWAN, Montgomery, Ala.
26 av—vtl. et samp.

LE PEUPLE Y EST INTERESSE.
Toits améliorés de Warren,
A l'épreuve du feu et de l'eau.

LES matériaux employés pour la construction de ces toits sont le ciment, une composition, et le gravier. Les deux premiers sont élastiques, adhérents et combinés de telle façon avec le gravier, qu'ils forment un toit qui est non-seulement solide, mais encore ne se fend pas, ne se détériore pas et est à l'épreuve du feu et de l'eau. C'est la une combinaison qu'on n'avait jamais réussi à obtenir.

Voici les avantages qu'offre le toit amélioré de Warren à l'épreuve du feu et de l'eau.

Il est à l'épreuve de l'eau et du feu.

Le froid et la chaleur ne le font pas s'allonger et se raccourcir comme les toits en métal.

Pour la pente, il n'en faut pas besoin de plus d'un pouce par pied.

On peut marcher dessus sans en laisser d'empreinte.

On peut faire sécher sur ce toit du linge, etc.

Il offre un grand avantage aux pompes lorsqu'elles servent à éteindre un incendie.

Les changements de température ne l'affectent nullement.

Il n'a pas besoin d'une machine.

Il résiste à plus de chaleur de la chaleur du zinc, du fer blanc, ou de fer galvanisé, sans danger pour le feu qui se trouve au-dessous.

On le répare facilement et sans délai.

Il coûte beaucoup moins qu'aucun autre toit à l'épreuve du feu.

On peut pratiquer des conduits sur ce toit, à peu de frais.

Le taux de l'assurance est le même que pour les édifices qui ont d'autres toits à l'épreuve du feu.

On en a fait ici l'essai et l'expérience en a établi la supériorité sur tous les autres toits. Nous référons le public aux personnes qui ont employé ces toits long-temps et qui sont convaincues des meilleurs toits.

Pour plus de détails, s'adresser, par la Poste, aux souscripteurs, qui se sont entendus de construire les toits. THOMAS RICHARDSON & Cie,
Constructeurs de toits,
Boite 104, Mechanics' Exchange, 19, rue St Charles
Se référer à A. F. Cochrane & Hall.
18 avril—6 sep

D. & J. AUGUSTIN, avocats,
Passage de la Bourse, No 45.
26 mai—1m

JOHN CULBERTSON,
AVOCAT ET CONSEILLER,
No 53, Passage de la Bourse St Louis,
3 janv—1an Entre les rues Conti et Bienville

AUX AFFLIGES.

LE Dr WILSON, qui a été six ans avec le Dr Ricord, de Paris, à présent comme chirurgien aux hôpitaux St-George et St-Barthélemy, à Londres, pendant dix ans dans les Etats de New York et Maryland, peut être consulté en anglais et en français sur toutes les maladies des organes sexuels, à son cabinet, rue Dauphine, No 17, encoignure Canal, près l'église, tous les jours de 8 à 12 heures, à M. et de 4 à 8 heures, P. M.

Guérison complète de cancers, maux invétérés, ulcères, fistules et tumeurs de toute espèce sans usage de bistouri. Propriétaire de l'Elixir de Venus, pour l'empêchement des maladies syphilitiques et la Gonorrhée.

Le Dr. Wilson n'emploie pas de mercure et le traitement qu'il fait suivre ne cause aucun dérangement et ne produit aucune faiblesse dans l'organisme.

Opérations chirurgicales de 1 à 3 heures tous les jours. 25 mai—3m

UN jeune homme sachant faire une bonne cuisine pour maison bourgeoise, désire se placer en ville ou au dehors. Il sort d'une des maisons les plus respectables des environs de la ville et peut donner les meilleurs renseignements. Il désire entrer dans une maison respectable. S'adresser rue St Philippe, No 29, au magasin d'épicerie.
28 mai—3f

GRUYERE en débarquement du Bamberg—6 tonneaux fromage de Gruyère, marque Constant Lecoultre,
4 tonneaux do marque Verbe Fribourgeoise.
A vendre par SOSTHENE THOMAS,
28 mai 9, rue Gravier

Le Mélange du Dr Beach pour le catarrhe
Est le meilleur remède pour:
La diarrhée,
La dyssenterie,
Le choléra et le
Choléra Morbus.
Il n'y a pas de préparation qui puisse lui être comparée.
A vendre par R. D. BEACH, pharmacien,
20mai Encoignure Chartres et Douane.

Pommade pour faire pousser les cheveux.
Mme JOURDAN,
59 rue St Pierre, entre Royale et Bourbon.

OBLIGÉE de quitter la Nouvelle-Orléans pour cause de santé, désire trouver un acquéreur pour le secret de sa pommade. Le succès que cette pommade a obtenu donne la certitude que cet acquéreur pourra trouver dans son exploitation la source d'une bonne fortune. 3 mai—2m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
Vve. HEBERT & Cie.
140...... Rue de Chartres...... 140

REÇU par le navire Baden, une facture importante d'ouvrages reliés pour bibliothèque et des meilleurs auteurs français.

Nous engageons les amateurs de bons livres à faire une visite à la Librairie de Vve. HEBERT & Cie.

Avis aux abonnés des diverses publications françaises:

Les numéros du mois d'avril sont arrivés par le Prométhée.
Aussi que: Plusieurs nouveautés littéraires.
15 mai

EN débarquement du brick Mary Elisabeth, de la Havane:
70 caisses de 12 pains confitures,
1 do de 12 douz. boîtes de 2 livres gelée et pâte de goyave,
2 caisses de 10 douz. boîtes de 1 livre do do
4 do do de 30 do petites boîtes do do
A vendre par CAMILLE LACOSTE,
Successeur de Ferbos & Bordelon,
28 mai Encoignure Royale et Dumaine

SAUCISSONS—5 caisses saucissons de Lyon, à vendre par CAMILLE LACOSTE,
Successeur de Ferbos & Bordelon,
28 mai Encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE.

Une maison basse en bois, située dans la rue du Canal, entre Claiborne et Derbigny. S'adresser à LABORDE & XIQUES,
20mai 20 Nouvelle-Levée

A VENDRE.

Deux maisons en briques faisant face à l'Avenue Washington, dans le quatrième district, entre les rues Chippewa et Jersey.
S'adresser à LABORDE & XIQUES,
20 Nouvelle Levée

LIMONS! LIMONS—300 caisses limons de Sicile reçues par la barque Camille, de Palerme.
A vendre par LANATA FRERES,
9 et 11, Jefferson

CACAO—40 sacs cacao de Guayaquil.
A vendre par LABORDE & XIQUES,
20 Nouvelle Levée

MIEL—4 barques miel de Cuba de 1re qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES,
20 Nouvelle Levée

INDIGO—12 serrons indigo de Guatemala de première qualité, à vendre par LA[illegible]

CIGARES de la Havane—[illegible] brick Mary Elisabeth [illegible] 15,000 Media Regalia [illegible] 35,000 Londres Caste[illegible] [illegible]

[illegible]